L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux bassins versants. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission.

Bandes riveraines et engrais verts : une journée démonstration réussie !

Montmagny, 26 août 2011 – Le 12 août dernier, c'est sous un ciel menaçant qu'un groupe de producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Ferrée s'est déplacé pour participer à une activité d'information. La journée, qui mettait à l'honneur l'aménagement des bandes riveraines et les cultures de couverture, avait pour but de sensibiliser les agriculteurs à ces nouvelles pratiques et de répondre à leurs questions.

L'avant-midi a débuté par quelques présentations. Marie-Eve Giroux, coordonnatrice du projet collectif en milieu agricole pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Ferrée, a présenté les principales problématiques reliées à la qualité de l'eau et a expliqué son rôle qui est de faciliter la mise en œuvre d'actions correctrices sur le territoire. France Bélanger, agronome au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a présenté les subventions disponibles, plus particulièrement dans le cas d'aménagement de bandes riveraines et des cultures de couverture. La dernière présentation était celle d'André Vézina, ingénieur forestier chez Biopterre, qui a expliqué concrètement comment aménager une bande riveraine pour qu'elle soit avantageuse financièrement tout en gardant son rôle primordial dans l'amélioration de la qualité de l'eau. La matinée s'est terminée par la visite d'une bande riveraine plantée depuis 5 ans à la Ferme Bouchard Chrétien.

« Cette activité a permis aux producteurs de démystifier ces pratiques et d'échanger avec les intervenants spécialisés dans le domaine » raconte Marie-Eve Giroux. « On a pu y apprendre que de nouveaux débouchés sont en développement : la plantation d'arbustes fruitiers, de saules ou de feuillus nobles dans la bande riveraine peut apporter un revenu à l'entreprise après quelques années, que ce soit par la vente de biomasse ou de petits fruits » ajoute-t-elle. La journée aura été formatrice pour tous!

Ce projet a été organisé par l'Organisme des bassins versants Côte-du-Sud en collaboration avec le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud et réalisé dans le cadre du programme Prime-Vert, sous-volet 10.5 — Information et sensibilisation en matière de pratiques culturales optimales visant l'amélioration de la qualité de l'eau avec une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Marie-Eve Giroux, coordonnatrice du projet agricole, à l'OBV de la Côte-du-Sud au 418 248-4566.

- 30 –

Informations et source : Marie-Eve Giroux, coordinatrice agri@obvcotedusud.org
www.obvcotedusud.org

Cultivons l'avenir, une initiative fédérale–provinciale–territoriale